

LES PREMIÈRES RENCONTRES ONT DÉBUTÉ

Le comité de négociation, composé de membres de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS, a rencontré les négociatrices et négociateurs de Postes Canada les 4, 8 et 15 décembre dernier.

LES COLIS

Lors de la rencontre du 4 décembre, Postes Canada a fait une présentation sur le cybercommerce et les colis. La présentation confirme ce que vous saviez déjà : il y a une augmentation très importante du nombre de colis traités par Postes Canada. Vous ne serez pas surpris non plus de d'apprendre que ce n'est que le début. Les achats en ligne, toujours en pleine croissance, feront augmenter le nombre de colis à livrer de façon considérable.

Le système actuel de livraison par factrices et facteurs urbains et par FFRS ne peut pas s'adapter à cette augmentation des volumes de colis ni à la variation quotidienne du nombre de colis à livrer. Cette réalité fera partie des négociations.

LA MÉDIAPOSTE

À la rencontre du 8 décembre, la présentation de Postes Canada a porté sur l'ensemble des produits médiaposte. Postes Canada est maintenant en mesure de distribuer un produit à un secteur entier et de livrer des envois adressés à des résidences ciblées. Postes Canada espère pouvoir prendre une plus grande part du marché.

Postes Canada nous a aussi fait part de son désir d'instaurer des délais de livraison et des dimensions uniformes.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 15 décembre, Postes Canada a fait une présentation sur sa situation financière. Cette présentation comportait quatre volets :

- ♦ L'érosion des volumes de la poste-lettres;
- ♦ Le régime de retraite;
- ♦ La structure des coûts;
- ♦ La concurrence.

.../2

Le message de Postes Canada sur ces quatre volets se résume ainsi :

- Il y a eu une chute des volumes de la poste-lettres de 28 % depuis 2007. Une baisse de 1% de ces volumes équivaut à 30 millions \$;
- Le régime de retraite accuse un déficit de solvabilité de 6,8 milliards \$, ce qui veut dire que la Société aurait été tenue de verser 1,4 milliards \$ en paiements spéciaux cette année si l'allègement temporaire n'avait pas été accordé par le gouvernement.
- La main-d'œuvre (c'est-à-dire nous, les travailleuses et travailleurs) représente 70 % des coûts de la Société.
- La concurrence est de plus en plus menaçante.

POSITION SYNDICALE À VENIR...

Le Syndicat entend aussi faire une présentation de SA vision de la situation financière de la Société. Cette présentation aura lieu en janvier 2016.

Aussi, les parties conviendront sous peu d'une date pour la présentation officielle du programme de revendications que vous nous avez soumis. La Société présentera aussi ses propres demandes.

Entre-temps, faites savoir à l'employeur que vous soutenez votre comité de négociation. Faites-lui savoir que nous méritons de véritables améliorations de nos conditions de travail et surtout que nous méritons toutes et tous respect et dignité.

Votre comité de négociation vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2016 qui nous apportera une convention collective qui assurera notre avenir et celui de nos familles.

En toute solidarité.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef
Unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef
Unité rurale

/jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 062